



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1188

13 Mai 2015

- **La candidature de Sophia Saint-Rémy Martelly rejetée pour problèmes de nationalité et d'absence de décharge**
- **Hollande à Port-au-Prince, entre protestations, « dette morale » et dette tout court**
- **Une soixantaine de prétendus anciens militaires en treillis mettent le Cap-Haïtien sous le choc et dans le doute**
- **Occupation : Des organisations du mouvement social comptent porter plainte contre les États-Unis d'Amérique**

>> La candidature de Sophia Saint-Rémy Martelly rejetée pour problèmes de nationalité et d'absence de décharge

Le Bureau de contentieux électoral national (BCEN) du Conseil électoral provisoire (CEP) n'a pas agréé la candidature aux prochaines sénatoriales du 19 août 2015 de Sophia Saint-Rémy Martelly, épouse du président Joseph Michel Martelly.

La question de la nationalité américaine et le manque de décharge, motifs des contestations soulevées, sont les deux causes à la base de la décision des juges au BCEN, selon les informations disponibles dans la presse

ce mercredi 13 mai 2015. Les documents, présentés par les avocats de Sophia Saint-Rémy Martelly, ne prouvent pas l'acquisition de la nationalité haïtienne de la concernée. Sophia Saint-Rémy Martelly n'a pas, non plus, obtenu décharge de sa gestion d'ordonnatrice de fonds publics, comme présidente de la Commission de lutte contre la faim et la malnutrition (COLFAM).

>> Hollande à Port-au-Prince, entre protestations, « dette morale » et dette tout court

Accompagné d'une forte délégation, dont près de la moitié de son gouvernement, le président français François Hollande [est arrivé ce mardi 12 mai 2015](#) pour une visite officielle de quelques heures, au terme d'une tournée caribéenne. Il a été accueilli par le président Michel Martelly, le premier ministre Evans Paul et l'ambassadrice de France en Haïti, Elisabeth Beton Delègue.

Cependant, ses déclarations, le 10 mai 2015 en Guadeloupe, ont suscité des réactions diverses. Hollande avait annoncé vouloir restituer la dette, payée à la France par Haïti durant plusieurs années, par sa visite à Port-au-Prince.

D'abord, au moment de son passage au Champ de Mars, un cordon de sécurité a tenu à distance des manifestants. Les protestataires voulaient exprimer leur désaccord sur l'offrande de fleurs à Toussaint Louverture, au lieu de Jean-Jacques Dessalines. C'est un geste de mépris vis-à-vis de Dessalines, manifesté par les présidents François Hollande et Joseph Michel Martelly, interprètent les protestataires ainsi que divers citoyens de la capitale.

Plus que tout autre thème, au-delà de la signature d'accords de coopération et de la visite de chantiers – où l'aide française est en œuvre –, c'est la question de

la rançon de 150 millions de francs or, payés par Haïti à la France, pour la reconnaissance de son indépendance, qui retient l'attention de toutes les catégories sociales. « Parce que l'esclavage, le colonialisme, le racisme et tout ce que cela a entraîné, ce sont des moments d'histoire tragique, il n'y a pas de réparation pour cette histoire », soutient le professeur Pierre Buteau. Ancien ministre de l'éducation nationale et membre de la Société haïtienne d'histoire et de géographie, Buteau penche en faveur de la reconnaissance publique des crimes du passé. Il prône la reformulation des relations entre les deux pays sur de nouvelles bases. La dette ne devrait pas être abordée en terme « d'acquiescement matériel », mais plutôt comme la « reconnaissance publique d'une faute inadmissible », estime Buteau, mettant en avant la dignité. « La dette en question n'est pas une dette morale. Mais, c'est une dette qui a été payée (pendant plus d'un siècle) à la sueur et au sang du peuple haïtien, à travers l'exportation de café », indique le vice-recteur aux affaires académiques de l'Université d'État d'Haïti, Fritz Deshommes. Pour lui, le geste le plus moral du président français serait de s'engager à restituer l'argent payé par Haïti pour la reconnaissance de son

indépendance, en attendant les réparations coloniales qui sont exigées dans le cadre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

La dirigeante féministe Marie Frantz Joachim plaide en faveur de la reconnaissance spécifique des torts faits aux femmes durant la période coloniale. Pierre-Émile Rouzier, ancien président de la Chambre franco-haïtienne de commerce, interprète la venue de Hollande en Haïti comme un « excellent signal ».

Cependant, cette visite constitue « un moment historique » qui restera gravé dans les mémoires, après le passé douloureux qu'a connu Haïti sous le temps de l'esclavage, considère le président Joseph Michel Martelly, dans son discours de circonstance. Le

président haïtien a tenu à condamner la dette destructrice, imposée à Haïti pour dédommager les colons, dans la perspective de casser l'élan du nouvel Etat né le 1er janvier 1804. Reconnaisant le passé douloureux entre les deux nations, Hollande fait valoir la portée historique de sa visite en Haïti. La France s'est toujours portée aux côtés d'Haïti, rappelle-t-il, faisant allusion à la solidarité qui s'est exprimée à l'égard du pays, suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010. « On ne peut pas changer l'histoire. On peut changer l'avenir, changer l'avenir ensemble », affirme Hollande, exprimant la volonté de la France d'accompagner le développement d'Haïti.

>> Une soixantaine de prétendus anciens militaires en treillis mettent le Cap-Haïtien sous le choc et dans le doute (Correspondance Wedlyne Jacques)

Environ une soixantaine de personnes, dont 6 femmes, portant l'uniforme des anciennes Forces armées d'Haïti (Fad'h) ont marché, le samedi 9 mai 2015, dans les rues de la deuxième ville du pays.

A bord de deux véhicules pick up, ces individus, dont la plupart étaient armés, ont fait une démonstration remarquée, pour demander le retrait ou l'abrogation de l'arrêté présidentiel de 1994, portant sur la dissolution des Fad'h. Ils se disent prêts à travailler, au sein d'une nouvelle armée, pendant trois ans, sans solde, ni salaire, à condition que les frais de scolarité de leurs enfants, le loyer, entres autres, soient pris en charge. Interrogé par la presse, l'auto-proclamé commandant Jean Fednel Lafalaise dit vouloir

améliorer la situation sécuritaire du pays, qui, selon lui, est une nécessité si l'on veut des investissements étrangers. « Il n'existe pas de secteur des affaires dans le pays, mais la mafia », avance Lafalaise.

Concernant la possibilité de perturber les prochaines joutes électorales, avec leur brusque apparition, Lafalaise déclare qu'une telle perspective ne serait pas dans leur intention. Toutefois, il n'était pas en mesure de fournir des explications sur les raisons, pour lesquelles ils ont choisi ce moment précis pour se faire remarquer sur la scène politique, tandis que le mandat de l'équipe au pouvoir touche à sa fin.

[Lire l'article complet.](#)

>> Occupation : Des organisations du mouvement social comptent porter plainte contre les États-Unis d'Amérique

Le Mouvman patriyotik demokratik popilè (Mouvement patriotique démocratique et populaire/MPDP) entend porter plainte contre le gouvernement américain, pour réclamer justice et réparation pour les torts causés par les diverses occupations militaires américaines en Haïti, notamment du 28 juillet 1915 au 19 août 1934.

Pour marquer les 100 ans, le 28 juillet 2015, de la première intervention militaire étasunienne en Haïti, les membres du MPDP organisent diverses activités de réflexion sur les torts subis, dans l'idée de constituer une documentation. D'ici le mois de décembre 2015, les 30 organisations du MPDP vont « organiser, avec d'autres instances du pays, un tribunal sur la question de l'occupation ». Ce tribunal devrait constituer « le début d'un processus de poursuites légales contre le gouvernement américain, pour demander réparation et justice », explique la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), parlant au nom du MPDP.

Le Département d'Etat américain ne peut pas réagir, tant qu'il n'y a pas de plainte officielle, souligne à AlterPresse Karl Adam, le chargé de presse de l'ambassade étasunienne à Port-au-Prince. Jusque-là, la demande de réparation et de justice n'est encore que « spéculation et rumeur », estime Karl Adam. « S'il y a une organisation, qui porte plainte contre le gouvernement américain, cela doit passer par le gouvernement haïtien. Maintenant, nous ne sommes au courant d'aucune plainte contre le gouvernement américain (...) Tout le monde parle (...), mais on ne peut pas répondre... jusqu'à ce que ça arrive de façon officielle », déclare Karl Adam.

Cependant, le chargé de presse de l'ambassade des États-Unis d'Amérique à Port-au-Prince semble reconnaître l'importance de l'histoire. Le peuple américain veut « s'engager avec le peuple haïtien et parler des défis présents et passés », affirme Karl Adam.

A lire également :

- France-Haïti : Le Conseil Représentatif des Associations Noires exige « Restitison, Réparasyon ! » (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18206>);
- Haïti-France/ Visite Hollande : Les violons s'accorderaient-ils sur une « restitution » non financière ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18214>);
- Élections : La France pour le respect du calendrier des scrutins (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18213>);
- Journalistes d'Haïti et de la République Dominicaine pour la fraternité entre les deux peuples (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18202>).